

SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SCEP)

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

DESENGAGEMENT DE L'ETAT DU BURUNDI DE LA FILIERE CAFE

Date: 8 Novembre 2011, AAOI No: 11/011/02

1. Contexte

Le Gouvernement du Burundi, représenté par le Comité Interministériel de Privatisation (CIP) conformément à la loi, aux règlements et décisions suivants :

- Loi numéro 1/03 du 19 février 2009 portant révision de la loi sur l'organisation de la privatisation des entreprises publiques, des services et des ouvrages publics ;
- Décret Présidentiel numéro 100/084 27 juin 2000 portant autorisation de la vente du patrimoine appartenant à l'Etat du Burundi dans la filière café,
- La Décision prise par le Gouvernement du Burundi à l'issue de la séance du Conseil des Ministres du 17/12/2008 pour le désengagement de l'Etat du Burundi de la filière café ;
- La Décision prise par le Comité Interministériel de Privatisation (CIP) en date du 9 novembre 2010 pour la relance du processus de désengagement de l'Etat de la Filière Café ;
- L'Ordonnance Ministérielle numéro 214/CAB/14 du 05 octobre 2011 portant nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres dans le cadre du désengagement de l'Etat du Burundi de la filière café.

Invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres International, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour l'achat d'actifs de l'Etat dans la filière café.

2. Description du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans la loi sur la Privatisation (numéro 1/03 du 19 Février 2009).

Le Marché est lancé sous forme de 28 Dossiers d'Appel d'Offres distincts:

- 26 Lots de stations de lavage du Café fully washed (3 à 6 stations de lavage/lot),
- 2 Lots correspondant respectivement aux usines de déparchage de Buterere et de Songa

3. Adresse pour consulter les dossiers d'appel d'Offres

Les Dossiers d'Appel d'Offres sont consultables librement à l'adresse suivante du lundi au vendredi de 9h à 16h jusqu'au 16 Décembre 2011 au SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SCEP), Mme Innocente Ndayisenga, COMMISSION D'APPEL D'OFFRES -Appel d'Offres International -Avenue du 18 septembre, N° 26 - B.P. 240 Bujumbura-Burundi Tél. : (+257) 22 22 3189 / (+257)22 22 4829 - Fax(+257)22 22 6592

Toute demande de consultation doit être précédée d'un rendez-vous à demander à l'adresse e-mail : scep@scep.bi en indiquant le nom, prénom et numéro de la pièce d'identité.

4. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La participation à l'appel d'Offres international nécessite l'acquisition préalable du Dossier d'Appel d'Offres. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par demande écrite et/ou sur rendez-vous auprès du SERVICE CHARGE DES ENTRE-

PRISES PUBLIQUES (SCEP) en s'adressant à Mme Innocente Ndayisenga, COMMISSION D'APPEL D'OFFRES pour Appel d'Offres International -Avenue du 18 septembre - n° 26 - B.P. 240 Bujumbura-Burundi Tél. : (+257)22223189 - (+257)22 22 4829 - Fax : (+257) 22 22 6592(email : scep@scep.bi) en indiquant le nom complet du donneur d'ordre

1. moyennant le paiement préalable de 250 US DOLLARS (US\$) ou sa contre-valeur en franc BU par Dossier d'Appel d'Offres /par lot. Le paiement en Fbu est au taux moyen de la Banque de la République du Burundi du jour du paiement. Les frais de transfert bancaire sont à la charge du donneur d'ordre.

2. Le paiement doit se faire sur le compte bancaire suivant : compte bancaire du SCEP n° 1101/001.24. Code Swift (BIC) : BRBUBIBI à la BRB (Banque de la République du Burundi) avec mentions du numéro de code du Dossier d'Appel d'Offres et le nom complet du donneur d'ordre.

3. La preuve du paiement est nécessaire (Bordereau de versement) pour recevoir le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse sus mentionnée.

4. Le SCEP remettra un quitus de paiement au donneur d'ordre.

5. Conditions de Participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] répondant aux critères administratifs de l'AOI et possédant les qualités techniques et les capacités financières nécessaires telles que définies ci-dessous et dans cet AAOI. Ne peut participer à l'appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité tel qu'indiqué dans les lois applicables en matière de vente des biens du domaine de l'Etat /et ou de la loi sur la Privatisation. Les critères minima sont :

Critères Industriels :

1. Le soumissionnaire, pour être éligible, devra justifier d'une expérience pertinente dans la gestion des stations de lavage ou, à défaut, justifier de l'engagement et du maintien permanent d'une équipe technique ayant une expérience avérée dans la gestion de Stations de Lavage. En ce dernier cas, il devra joindre les justificatifs des compétences des techniciens à recruter qui pourront notamment être les diplômés, CVs, lettres d'employeurs, etc...

2. Engagement avéré du Soumissionnaire ou le Chef de file envers le développement durable et la responsabilité sociale.

Critères Financiers :

1. Chiffre d'affaires des trois dernières années

SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SCEP)

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI) DESENGAGEMENT DE L'ETAT DU BURUNDI DE LA FILIERE CAFE

Date: 8 Novembre 2011, AAOI No: 11/011/02

(2008, 2009,2010) d'au moins € 0.000 d'US Dollars,

2. Fonds Propres des trois dernières années (2008, 2009,2010) d'au moins 50.000 d'US Dollars,
Les chiffres seront attestés par les états financiers respectifs audités ou certifiés par un commissaire aux comptes.

Critères Administratifs et Comptables :

1. Etre légalement enregistré,
2. Posséder les documents à jour certifiant que le Soumissionnaire est en ordre, avec la législation fiscale et douanière du pays de provenance,
3. Ne pas être en faillite, déconfiture ou sous le coup d'une procédure de concordat judiciaire,
4. Disposer d'un mandat juridiquement valable et notarié dans le cas d'une représentation,
5. Produire le document notarié de constitution dans le cas d'un Consortium,
6. Avoir une comptabilité régulière audité ou certifiée pour les 3 dernières années,
7. N'avoir pas été frappé d'une déchéance en rapport avec la participation aux marchés publics.
8. Tout soumissionnaire constitué en joint venture entre une société de burundais et une société ou un groupe étranger et qui aura été attributaire des AV pourra bénéficier de certains avantages à convenir lors de la négociation du CCA. Ces avantages ne pourront néanmoins être consenties que dans les limites autorisées par les lois et règlements en vigueur.

Critères de participation à l'Appel d'Offres International :

1. A soumis une demande écrite d'obtenir le(s) dossier(s) d'appel d'Offres au SCEP,
2. A signé un engagement de confidentialité avec le SCEP
3. A payé les frais de participation d'US Dollars 250 ou sa contrevaletur en FBu.

6. Mode d'Attribution du Marché

Le marché sera attribué sur la base des critères suivants :

- la conformité de l'Offre technique,
- le classement de l'Offre financière sur la base du prix d'acquisition

7. Rédaction des Soumissions

Les Offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toutes les questions/clarifications concernant le présent Appel d'Offres International doivent être adressées par écrit au Service Chargé des Entreprises Publiques (SCEP) à l'adresse

scep@scep.bi en mentionnant la référence de publication de l'avis d'appel d'Offres et le nom complet du participant, au moins 15 jours avant la date limite de remise des Offres.

8. Présentation des Offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre une ou plusieurs Offre(s). Chaque lot doit faire l'objet d'une Offre complète. Les Offres devront être soumises à l'adresse suivante : SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SCEP), Avenue du 18 septembre, numéro 26 - B.P. 240 Bujumbura-Burundi, Tél. : (+257)22 22 3189 - (+257)22 22 4829, Fax : (+257)22 22 6592. L'Offre technique et l'Offre financière seront placées dans deux enveloppes séparées lesquelles seront dans une seule enveloppe portant la mention «Offre pour le Désengagement de l'Etat du Burundi de la Filière Café – le Numéro du Lot – A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES OFFRES». En vue de garantir une concurrence ouverte, aucun soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus de 6 (six) Lots de SDLs et des 2 (deux) Lots d'usines

9. Validité des Offres

Les Offres sont valables pendant 90 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des Offres.

10. Date limite de Dépôt des Offres

Toutes les Offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 30 Décembre 2011 à 10'h -heure locale. Toute Offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des Offres

Les Offres seront ouvertes en séance publique et en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y être présents. Le lieu, la date et l'heure de l'ouverture sont : SERVICE CHARGE DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SCEP), Avenue du 18 septembre, numéro 26 - B.P. 240 Bujumbura-Burundi, Tél. : (+257)22 22 3189 - (+257)22 22 4829, Fax : (+257)22 22 6592, le 30 Décembre 2011 à partir de 10h30 Minutes, heure locale.

12. Garantie de Soumission

Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission de

- 25,000 US Dollars par Offre pour chaque Lot de Station de Lavage
- 100,000 US Dollars par Offre pour chaque usine de déparchage.

Cette garantie peut être libellée en US Dollars, en FBu ou toutes autres monnaies librement convertibles tel qu'indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres.

13. L'Atelier des Soumissionnaires

La Commission d'Appel d'Offres organisera, à Bujumbura, un Atelier avec les Soumissionnaires et des représentants de la filière café en date du 1er Décembre 2011. Prière de prendre contact avec le Service Chargé des Entreprises Publiques (SCEP) pour y participer.